

N°

ast

arci

196

2 TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande  
des correctrices et correcteurs d'imprimerie  
et de l'Association suisse des typographes

2013

- 1** ET VOICI L'ÉDITO  
**BILLET**  
DU PRÉSIDENT
- 4** QUOI DE NEUF À L'ARCI ?  
**ASSEMBLÉE**  
GÉNÉRALE 2013
- 8** QUOI DE NEUF À L'ARCI ?  
**PROCÈS-VERBAL**  
DE LA 69<sup>E</sup> AG
- 14** CARNET NOIR  
**MICHEL**  
CHRISTINAT
- 17** COMMENT DITES-VOUS ?  
**FRANGLAIS,**  
QUAND  
TU NOUS TIENS !
- 19** L'ÉVÉNEMENT  
**JOURNÉE**  
ROMANDE  
DE LA  
TYPOGRAPHIE
- 20** COMMENT DITES-VOUS ?  
**DÉFENSE**  
DE LA LANGUE  
FRANÇAISE
- 21** DÉTENTE NEURONALE  
**OÙ EST LE**  
CORRECTEUR ?
- 23** COMMENT DITES-VOUS ?  
**VOUS AVEZ DIT**  
ÉPICÈNE ?
- 28** L'ARCI Y ÉTAIT  
**DICTÉE**  
DU MDA
- 30** DÉTENTE NEURONALE  
**Mots**  
CROISÉS
- 32** DÉTENTE NEURONALE  
**POURQUOI ?**

# BILLET DU PRÉSIDENT

ET VOICI L'ÉDITO



©sebanex.com

C'est quand même bizarre, ce micro-climat valaisan : en nous rendant à l'assemblée générale de Saillon, le 4 mai, nous avons traversé des trombes d'eau. Dès Saint-Maurice, plus une goutte. A Martigny, on voyait presque le Soleil. Il doit faire bon vivre en Valais, on y a connu le printemps

cette année. Je remercie encore chaleureusement un comité d'organisation dynamique ainsi que la commune de Saillon pour l'accueil impeccable qui a été réservé aux membres de notre association dans la capitale de l'asperge. Une assemblée générale qui s'est déroulée tambour battant et où l'on est même parvenu à raccourcir au maximum la partie statutaire pour débattre d'autres sujets que les cotisations ou l'érosion des membres. Espérons que notre incitation à faire payer une contribution à nos retraités pour renflouer un peu notre caisse n'aura pas un effet inverse à celui souhaité. Comme vous voulez toujours de moi, je vais rester encore quelque temps à la présidence, avec le même comité augmenté de Chantal Moraz, metteuse en page. Merci de votre confiance. La partie festive qui s'est déroulée à la Vigne à Farinet fut mémorable, et Roger Chatelain marqua le coup en tirant... son coup de pétoire et en criant très fort son amitié pour Farinet : « Vive le Jura libre ! »

Le rallye de l'AST section Lausanne, organisé de main de maître par l'équipe habituelle, attire hélas toujours aussi peu d'arciens. C'est pourtant une chouette occasion de se retrouver, et cette année le parcours proposé était vraiment

---

sympa, qui nous a conduits à Moléson en passant par une dégustation de chocolat chez Cailler, à Broc, dont mon foie garde un souvenir mitigé. Mais le 8 juin, le printemps n'était toujours pas de la partie...

J'ai eu un peu de peine à recruter du monde, mais finalement nous étions douze au Signal-de-Bougy pour la dictée du Mouvement des aînés Vaud, concoctée par l'hilarant Lova Golovtchiner (attention traquenard : il faut effectivement bien le connaître pour orthographier son nom correctement du premier coup...). Un immense merci à tous les anciens qui ont participé. Notre action bénévole a été très appréciée, je vous le garantis. Mauvaise surprise (?), cette dictée a eu un tel succès que l'on me parle déjà de remettre la compresse l'an prochain. C'est réjouissant, mais serez-vous là ? Sans aucun doute ! L'endroit idéal pour montrer que notre profession n'est pas encore tout à fait morte.

Le prochain événement auquel l'Archi prend part en 2013, c'est évidemment la 21<sup>e</sup> Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages. Je vous encourage vivement, comme toujours, à vous rendre à cette manifestation, pour soutenir le duo Pitton-Odiet qui officiera encore une fois à notre stand, partagé avec Encre & Plomb. Rendez-vous est pris les 23, 24 et 25 août. Comme c'est en Valais, il fera beau.

Une dernière chose à vous dire : l'assemblée générale 2014 aura lieu dans le canton de Genève. Michel Jaccoud s'est d'emblée proposé pour nous organiser ce 70<sup>e</sup> anniversaire. Debleu, técolle, t'as meilleur temps de pas te louper ! Sacré défi ! Pour nos 70 ans, on fait la fête, au bout du lac de Genève en mai, à Lyon en fin d'année. Roger a proposé une visite du Musée de l'imprimerie, que je verrais bien se dérouler en même temps que la Fête des lumières, en décembre, une merveille pour les yeux. Mais c'est une autre histoire et on en reparlera.

---

Bel été à tous.

*Olivier Bloesch, président*

Arciens, arcienes,

Alexandre Jacquier quitte le journal la tête haute. Des raisons privées l'empêchent de continuer le beau travail qu'il a commencé et sont notamment la cause de l'énorme retard du numéro que vous tenez entre les mains, retard pour lequel je vous prie de nous excuser.

Il a su donner à notre bulletin l'impulsion et l'humour qui lui manquaient un peu et nous regrettons beaucoup sa décision.

Le *Trait d'Union* est donc à la recherche de son nouveau

## **rédacteur en chef**

Il lui sera peu demandé :

- Etre **arcien**, bien sûr
- Avoir un **sens aigu de la communication**
- Etre doté d'un solide **esprit d'initiative**
- Etre **imaginatif et enthousiaste**
- Etre une **bonne plume**
- Savoir **organiser un journal** dans le respect de la maquette
- Etre **bénévole**, car l'Archi n'a pas les moyens de rémunérer ce poste
- **Avoir de l'humour** (indispensable)
- Etre **bien équipé informatiquement**  
(outils de PAO pas indispensables)
- Etc.

**Bien entendu, le rédacteur en chef peut être une rédactrice en chef, vous l'avez compris.**

Je me réjouis de recueillir vos nombreuses offres. C'est urgent.  
Cordialement,

*Votre président, Olivier Bloesch*

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Saillon (VS), le 4 mai 2013

## Rapport du président.

Depuis l'assemblée de Grandson, rien de bien nouveau sous le soleil arcien, sinon de nouvelles difficultés en vue pour notre profession. Dans la presse, vous le savez, ce sont en général les départements techniques qui trinquent les premiers lorsqu'on cherche une plus grande rentabilité. Mais bon, haut les cœurs !

Durant cet exercice, le comité a été convoqué à deux reprises, le 17 août et le 2 février dernier. Je rappelle que les séances du comité sont rémunérées par un repas et que la caisse n'en souffre pas trop. Les grillades sur ma terrasse à Grandson étaient même offertes. Notre deuxième séance nous a permis de goûter à la cuisine ibérique au Cercle espagnol d'Yverdon, que je vous recommande.

Rémy Bovey n'était pas des nôtres en février, car il a perdu le jour même sa fille, victime d'une maladie foudroyante. Je lui présente encore une fois en votre nom toute ma sympathie et le remercie d'être ici aujourd'hui.

L'objet principal à l'ordre du jour de ces séances était notre *cher* bulletin – dans tous les sens du terme. Nous avons parfois de la peine à respecter nos délais de parution, vous l'aurez sans doute constaté. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de forces vives pour venir en aide à notre dévoué rédacteur en chef, Alexandre Jacquier, débordé à son travail – ce qui est réjouissant dans l'imprimerie –, qui ne trouve pas toujours le temps nécessaire pour s'occuper en parallèle, bénévolement, du *Trait*

---

*d'Union*. Il a même failli jeter l'éponge, mais nous l'avons convaincu de continuer son excellent travail.

---

Les nouvelles plumes sont également les bienvenues. J'en ai trouvé une en la personne de Patrick Magnenat, recruté en 2012 par mes soins, il est malheureusement excusé aujourd'hui. Il devra encore apprendre à faire... plus court, mais je le remercie chaleureusement pour son intéressant papier sur le langage épïcène, le casse-tête des administrations. Ou leur cheval de bataille, c'est selon.

Une autre « nouvelle » plume, c'est Francis Choffat, ancien correcteur au Journal du Jura et blogueur invétéré. Nous avons le plaisir de publier les chroniques qu'il a régulièrement fait paraître dans son quotidien. Aujourd'hui jeune retraité, il en a profité pour... adhérer à l'Archi. D'habitude nos retraités nous quittent, plutôt. Il est malheureusement également excusé aujourd'hui : ayant plusieurs cordes à son arc et beaucoup de touches sur son piano, il assure l'animation musicale d'un téléthon.

En août, comme d'habitude, mais c'est une bonne habitude, l'Archi a tenu salon à la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages, toujours en compagnie d'Encre & Plomb, toujours avec les mêmes très fidèles complices, Marcel Odiet (excusé aujourd'hui) et Michel Pitton. C'est toujours un plaisir de les y retrouver, puis d'aller chiner l'un ou l'autre bouquin. Malgré le temps un peu mitigé, le week-end fut agréable. Je vous encourage tous à soutenir cette manifestation en vous y rendant, c'est un joli but de balade pour le week-end. Je rappelle que nos valeureux représentants sont, eux, sur le pied de guerre dès le vendredi. Merci encore à eux.

J'ai constaté, comme je l'ai déjà écrit dans le *TU*, que les ados n'ont pas toujours les yeux rivés sur leur console de jeux. On a vu plein de jeunes s'essayer au test de français pas si facile que ça concocté par notre ami Alexandre. Et

---

---

j'ai aperçu beaucoup d'écoliers en train de fouiller les stands à la recherche DU bouquin qui leur ferait plaisir. Même si c'est de la bande dessinée, ça reste de la LECTURE, et c'est toujours ça de pris sur les jeux vidéo un brin débilissants. Souhaitons que l'Archi soit présente encore de longues années à Saint-Pierre et, pourquoi pas, un jour de retour à Chamoson, au Championnat suisse de dictée.

En parlant de dictée, je vous ai fait des appels du pied dans le *TU* qui n'ont pas eu beaucoup d'écho. Le Mouvement des aînés Vaud organise une dictée au Signal-de-Bougy, à l'occasion des 40 ans de l'association. Ça risque d'être sympa, puisque le « dictateur » n'est autre que Lova Golovtchiner. J'ai promis à la secrétaire générale du MDA que nous serions de la partie. On est déjà trois, dont Francis Choffat et Marielle Thiébaud, mais ça ne suffira pas. Je réitère l'appel et prendrai vos inscriptions pendant ou après le repas. Je rencontrerai en mai la secrétaire générale, Anne Schaer Tasic, et Lova Golovtchiner pour mettre au point notre participation, en tant que relecteurs. Libre à vous de participer à la dictée en tant que concurrent, mais alors vous ne sauriez vous relire et vous mettre des points... Quoi qu'il en soit, je compte sur vous pour cet événement.

Courrier intéressant que j'ai reçu: le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a écrit à l'Archi pour nous suggérer de tenir un stand à cette manifestation, qui se déroule au mois d'octobre. A 100 francs le mètre carré, je doute cependant que nous ayons le budget pour cela, je préférerais que nous participions au Livre sur les quais, à Morges, à tout prendre. Mais pas au détriment de Saint-Pierre-de-Clages. On peut en parler dans les divers. De toute façon, les inscriptions pour ce salon lausannois sont closes depuis peu, mais comme il a lieu en octobre...

Je salue l'initiative du journal *La Gruyère*, qui a consacré un numéro entier, le 26 mars, à son correcteur, Jean-Bernard

---

Le 26 mars 2013,  
le journal La Gruyère  
a consacré un numéro  
entier à son correcteur,  
Jean-Bernard Gabriel.

© <http://www.lagruyere.ch/2013/03/jean-bernard-gabriel-ce-garde-fou-fou-de-dicos.html>



Gabriel, d'une manière ludique et humoristique. Je n'ai malheureusement pas réussi à obtenir un nombre suffisant d'exemplaire pour tout le monde. Ne vous battez pas !

Je conclurai ce rapport par une nouvelle réjouissante du point de vue de la trésorerie. J'ai reçu jeudi une lettre de la Coopérative d'entraide des employés de l'industrie graphique de Lausanne et environs. La dernière assemblée générale de la CMID a, je cite, « décidé de vous octroyer une subvention de 1000 francs vous permettant d'améliorer vos comptes et notamment la poursuite de votre TU, très apprécié de nos membres ». Soulignons que l'administrateur-gérant de la CMID est Michel Pitton. Merci, Michel, pour ce don généreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous (comme dirait Patrick) une excellente assemblée et un bon séjour à Saillon.

Olivier Bloesch, président

# PROCÈS-VERBAL DE LA 69<sup>e</sup> AG

Saillon, 4 mai 2013

**C'est par un temps clément que nous sommes accueillis par le président du comité d'organisation, Hermann Nickel, qui souhaite la bienvenue à chacun.**

Le café-croissant est pris en plein air au pied du pittoresque bourg de Saillon, classé d'importance nationale et réputé pour la célèbre Vigne à Farinet ainsi que pour ses asperges, dont la fête annuelle a justement lieu ce week-end-là. Un représentant des autorités, M. Charles-Henri Thurre, conseiller communal, nous souhaite de fructueux débats et également de passer d'agréables moments dans son charmant village qu'il nous présente de fort belle manière.

Après que chacun eut rejoint la magnifique salle Stella Helvetica, située au cœur du village médiéval, où se tiendra également le repas, le président ouvre cette 69<sup>e</sup> assemblée générale en remerciant de leur présence la trentaine de participants. Onze personnes se sont excusées.



*L'Arci a tenu à marquer le coup en offrant une plaque commémorative à la Vigne à Farinet.*

© Daniel Crittin

---

## 1. Procès-verbal de l'assemblée générale de Grandson du 5 mai 2012

Personne n'en demande la lecture et il ne suscite pas de remarques ; il est par conséquent adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapports annuels

### *a) du président*

Olivier Bloesch fait remarquer que les débats de nos deux séances de comités annuelles sont consacrés pour une bonne part à notre *Trait d'Union* ; à part quelques problèmes de délai de parution, cela se passe plutôt bien.

Il souligne l'apport de deux nouvelles plumes (bienvenues) soit Patrick Magnenat et Francis Choffat.

Il relève le travail important d'Alexandre Jacquier, rédacteur en chef, qui fait du mieux qu'il peut, vu son emploi du temps chargé. Concernant Saint-Pierre-de-Clages, nous ne participons plus à la dictée, mais nous sommes toujours présents à la Fête du livre. Et depuis 2011, nous avons un stand commun avec le Musée Encre & plomb qui rencontre beaucoup de succès.

A propos de dictée, le Mouvement des aînés Vaud en organise une le 15 juin au Signal de Bougy à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire et ils ont besoin de quelques correcteurs, d'où leur appel. Pour terminer, le président souligne la générosité de la Coopérative d'entraide des employés de l'industrie graphique (CMID), qui vient de décider lors de son assemblée de faire un don de 1000 francs à l'Arci. Il remercie M. Pitton, qui en est le trésorier.

### *b) du rédacteur du Trait d'Union*

Alexandre Jacquier remercie Chantal Moraz qui assure la mise en pages et avec laquelle il a une bonne entente.

---

---

Il est content d'avoir deux nouvelles plumes, soit MM. Magnenat et Choffat, qu'il remercie ainsi que les (toujours) fidèles anciens correspondants.

*c) du trésorier*

Michel Pitton commente les comptes qui bouclent avec un déficit de 1385 francs. La fortune se monte quant à elle à 13 381 fr. 05.

*d) des vérificateurs*

Michel Jaccoud, rapporteur, nous lit le rapport des vérificateurs. Il souligne la très bonne tenue des comptes et remercie notre trésorier pour son travail; il suggère à l'assemblée d'accepter les comptes et de lui donner décharge ainsi qu'au comité.

*e) de l'administrateur*

Michel Pitton fait état de l'effectif au 31 décembre 2012. Notre association compte 255 membres (-1), soit 60 actifs, 79 retraités et 116 sympathisants et abonnés au *Trait d'Union*. Il y a eu 3 décès, 7 démissions et 8 adhésions.

### **3. Approbation de ces rapports**

Ces 5 rapports sont acceptés à l'unanimité.

### **4. Proposition de modification de l'article 24 des statuts**

Cet article concerne le montant des cotisations. La modification proposée est acceptée; il fallait pour cela deux tiers des voix.

### **5. Elections**

*a) du président*

Olivier Bloesch accepte de continuer, il est réélu par acclamation.

*b) des membres du comité*

Michel Pitton trésorier, Alexandre Jacquier, rédacteur

---

---

du *Trait d'Union*, et Rémy Bovey, secrétaire aux procès-verbaux, acceptent également une réélection. Chantal Moraz, metteuse en page du journal, est intronisée.

*c) des vérificateurs des comptes*

Joseph Christe, Michel Jaccoud et Hermann Nickel, qui sera rapporteur, sont réélus dans leur fonction.

**6. Fixation de la cotisation 2014**

Elle est inchangée, soit 60 francs et 35 francs pour les membres sympathisants ainsi que ceux faisant également partie de l'AST.

**7. Nouvelle édition du Guide en 2014**

Le planning a pris un léger retard, mais les délais seront tenus, comme prévu. La révision des langues étrangères est bientôt terminée. Une réunion avec les

*Le président prend soin des ceps de la célèbre vigne en compagnie du vice-président, Michel Pitton, et de l'organisateur en chef, Hermann Nickel.*

© Jean-Claude Campion



---

journalistes et toutes les personnes qui sont concernées par ce *Guide* sera mise sur pied l'année prochaine.

### **8. Présence à Saint-Pierre-de-Clages**

C'est les 23, 24 et 25 août que se tiendra la traditionnelle Fête du livre. Pour la troisième fois, nous aurons un stand commun avec le Musée Encre & Plomb, et comme depuis plusieurs années, ce sont les dévoués Michel Pitton et Marcel Odiet qui représentent notre association à cette manifestation.

### **9. Présence de l'Arci à la dictée du MDA au Signal-de-Bougy**

Le MDA Vaud (Mouvement des aînés) fête son quarantième anniversaire le 15 juin. Dans ce cadre se déroulera une dictée, dont le créateur et lecteur n'est autre que Lova Golovtchiner. Le MDA cherche des correcteurs pour relire les épreuves, d'où l'appel du président.

### **10. Lieu de la prochaine assemblée générale**

C'est au tour des Genevois d'organiser la prochaine assemblée générale. L'assemblée approuve l'idée d'aller à Genève. Etant donné que ce sera la 70<sup>e</sup>, notre ancien président Michel Jaccoud suggère que le repas se prenne sur un bateau, ce qui risque de sensiblement augmenter le coût. Et que font les accompagnants pendant l'AG ?

### **11. Divers et propositions individuelles**

Roger Chatelain rappelle que lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Arci, une sortie à Paris avait eu lieu et lors du 60<sup>e</sup> c'était à Bruxelles. Pour le 70<sup>e</sup>, il suggère qu'une sortie soit organisée en automne à Lyon, très belle ville avec, entre autres, un musée de l'imprimerie. Cette proposition rencontre l'unanimité.

Il est midi passé, lorsque le président clôt cette 69<sup>e</sup> assemblée.

---

---

*Lami Roger s'est prêté  
de bonne grâce à la mise  
en scène en se mettant  
dans la peau de Farinet.*

© Daniel Crittin



Nous sommes invités par Hermann Nickel à nous rendre à la Vigne à Farinet, située sur un promontoire qui domine le village. Elle est connue internationalement et les noms des très nombreuses personnalités du show-business le prouvent, puisque le nom de chacune d'entre elles figure sur une plaque. L'Archi voulait également qu'une telle plaque atteste notre passage. C'est avec un cérémonial ancestral, très solennel, dirigé par Pascal Thurre, ancien journaliste et guide de ce jour, que Roger Chatelain est chargé, au nom de notre association, d'immortaliser ces instants mémorables par un texte de circonstance et en tirant, s'il vous plaît, trois coups de feu ! Un apéritif nous est servi dans ce décor bucolique, avant que nous redescendions pour le dîner ; au menu : asperges, raclette et tourte à la williamine. Tout était Nickel, merci à Hermann et son comité d'organisation formé de Véronique Abbet, Gabrielle Crittin, Paul-André Loye et Bernard Remion, pour cette très belle journée.

# MICHEL CHRISTINAT

Ancien metteur en pages du *Trait d'Union*

**Le 7 juin 2013, de nombreux amis et collègues ont accompagné dans sa dernière demeure Michel Christinat, décédé subitement à son domicile le 27 mai.**

L'ARCI perd avec Michel un collègue qui s'est engagé quasi bénévolement pour la mise en pages du *Trait d'Union*, mandat qu'il a exercé dès 2003 et conservé avec compétence jusqu'à la fin 2011.

Michel est né le 11 février 1949 et, après son enfance et sa scolarité à Crissier, il effectue un apprentissage de compositeur-typographe de 1965 à 1969 à l'Imprimerie Groux, à Lausanne.

A la fin de sa formation, il part en Allemagne pour une année accompagné de son copain et collègue de cours à l'ERT, Claude-Maurice Depierraz. A son retour à Lausanne, il trouve un emploi dans une petite entreprise familiale qui fabrique des timbres en dorure à chaud pour une clientèle africaine.

Après la faillite de cette PME en 1973, il est engagé à l'Imprimerie Nestlé, à Echandens, comme compositeur-typographe. Il restera dans cette entreprise jusqu'en 1994.

Dès 1995, il est touché par une première période de chômage et, à la fin de ses droits, il participe au programme Typactif, géré par le syndicat. Ce stage lui donne droit à un nouveau délai-cadre de deux ans, mais il trouve rapidement un emploi à la *Revue immobilière romande*, pour laquelle il effectue la mise en pages.



© Pierre Genier

En 2002, cependant, le magazine, en proie à des difficultés de trésorerie, stoppe sa parution, et le chômage touche à nouveau Michel Christinat.

Après quelques mois, il est engagé comme instructeur à Typactif, à l'avenue Riant-Mont, à Lausanne, et collabore également au programme de formation continue du syndicat.

Il restera à Typactif jusqu'au 31 décembre 2010, date à laquelle le canton de Vaud décide de supprimer le programme Typactif, devenu entre-temps Formatyp. Parallèlement, le syndicat Comedia fusionne avec syndicom et les programmes de formation romands sont déplacés à Berne.

Face à cette nouvelle période de chômage qui s'ouvre devant lui, Michel décide de prendre sa retraite anticipée dès le 1<sup>er</sup> mars 2012, à l'âge de 63 ans.

Michel nous quitte aujourd'hui sans avoir pu profiter de sa retraite et de sa villa familiale, à Crissier, où il adorait s'occuper de son jardin et de ses fleurs. Il nous laissera le souvenir d'un collègue extrêmement dévoué. Son trait de caractère le plus important était sa fidélité sans faille envers ses amis.

*Michel Pitton*

---

# syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne  
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27  
Courriel: [lausanne@syndicom.ch](mailto:lausanne@syndicom.ch) – Internet: [www.syndicom.ch](http://www.syndicom.ch)

**Un engagement commun, un encadrement personnalisé**

## quand tu nous tiens !

**Cet article a trait à quatre anglicismes dont il est fait un large usage dans la presse : patch, lobby, cluster et week-end.**

1. Un communiqué de « Thermacaire », publié dans le *Figaro Magazine* du 9 février 2013, propose un remède contre les douleurs musculaires et articulaires : le **patch** chauffant.

Dans son dictionnaire français-français, Alfred Gilder donne trois sens à ce mot anglais :

- chirurgie : pièce, morceau, mini-pansement ;
- immunologie : timbre ;
- divers : rustine.

Il faut y ajouter le sens que revêt l'exemple cité et que l'on traduit par un mot bien français : **emplâtre**. Un emplâtre est, en effet, un pansement adhésif utilisé pour le traitement local de douleurs telles que maux de dos, contractures de la nuque et douleurs musculaires. Il convient donc de bannir l'anglicisme et d'utiliser l'équivalent français, connu de tous.

2. Dans *Domaine public* du 14 mars 2013, Albert Tille publie un article intitulé « Swissness : une implacable épreuve de force », où l'on trouve à plusieurs reprises le mot lobby, complété parfois en « lobby économique » ou « lobby de l'industrie alimentaire ». Ce mot anglais signifie généralement « vestibule, antichambre, salle d'attente, couloir, corridor ». Mais il désigne aussi, et c'est dans ce sens qu'il est employé par les parlementaires ou les journalistes, un **groupe de pression** ou un **groupe d'intérêts**. En d'autres termes, il s'agit

---

d'un « groupe d'individus qui s'organisent collectivement pour défendre un intérêt commun et faire pression sur le pouvoir politique » (Alfred Gilder, Dictionnaire français-français). Le mot « groupe de pression », qui est beaucoup plus parlant que « lobby », doit être employé sans hésitation à la place de l'anglicisme.

3. Traitant des investissements chinois en Suisse, dans *La Liberté* du 15 février 2013, Thierry Jacolet utilise à plusieurs reprises le mot **clusters**, tandis que la rédaction du journal ajoute, entre parenthèses, qu'il s'agit de **pôles de compétences**. Elle a bien raison de le faire, car cet anglicisme n'est pas connu de la majorité des lecteurs. Une fois de plus, on ne peut que conseiller d'utiliser l'équivalent français.

4. Dans la rubrique « Echos » de la revue *Défense de la langue française* (numéro 246, 4<sup>e</sup> trimestre 2012), Corinne Mallarmé adresse ses félicitations « à Yvan Gradis, dont le mot **samanche** a été retenu pour remplacer **week-end**, ce qui le fait participer au Festival du mot nouveau ».

Alfred Gilder consacre, dans le dictionnaire précité, un long article à cet anglicisme et cite d'ailleurs le néologisme « samanche », formé de la contraction de samedi et dimanche. Cet auteur rappelle qu'avant-guerre, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) délivrait des billets de **fin de semaine**, devenus des billets de **week-end**. Cet anglicisme, dit-il, est inacceptable, francisable et remplaçable par cinquante-deux équivalents<sup>18</sup>: **fin de semaine** (Québec, Louisiane), **bout de semaine**, **pont**, etc.

Il est certes souhaitable que le terme « samanche » s'impose, mais l'expression « fin de semaine » n'est-elle pas la solution de remplacement la plus simple et la plus claire pour tous ? Bonne fin de semaine !

# JOURNÉE ROMANDE

## de la typographie

L'ÉVÉNEMENT

C'est en 1990 que la première manifestation avait été organisée à Lausanne, dans la salle de conférences de l'École romande des arts graphiques d'alors. Hans Rudolf Bosshard figurait comme orateur vedette. Il s'était exprimé en allemand et nous nous étions organisés pour traduire ses propos. Au fil des années – et du perfectionnement des installations... – sous la houlette de Michel Pitton et à l'enseignement du syndicat principalement, une quarantaine de conférenciers se sont succédé à la tribune. Parmi eux (et elles, puisqu'une dizaine d'oratrices sont intervenues et ont montré leurs travaux), seize avaient fait le voyage de Paris. D'Adrian Frutiger à François Richaudeau ou Ladislav Mandel, la liste est longue, en passant par Werner Jecker ou Roger Pfund... La mouvance située peu ou prou dans le « style suisse international » a été privilégiée, sans ostracisme toutefois, car d'éminents représentants de la tradition française ont également clamé leur point de vue.

Depuis l'avènement du nouveau siècle et le règne sans partage de l'informatique, l'imprimerie s'est métamorphosée. Conséquence : la création graphique a éclaté tous azimuts... Des réalisations de toute nature franchissent allégrement les frontières, faisant fi des styles, voire de la tradition. Le mélange des genres est de mise. Voyez, en ce qui concerne les caractères, la profusion désormais à disposition ! La créativité et la nouveauté s'en donnent à cœur joie. Cela ne veut pas dire qu'il faille accepter n'importe quoi... et la Journée romande de la typographie constitue l'occasion idéale de le rappeler.

*La quatorzième édition  
se déroulera le samedi  
21 septembre 2013, à Nyon.  
Une date à inscrire  
impérativement dans vos  
agendas, amis lecteurs !*



Roger Chatelain

# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

## Difficultés langagières

L'auteur d'un article du quotidien *La Liberté* du 26 mars 2013, traitant d'une campagne de votations, contenait la phrase suivante : « La ministre socialiste de Justice et Police sait que sa famille politique **l'attend au contour** dans le débat sur les modifications urgentes de la loi sur l'asile ».

Cette tournure fautive est souvent utilisée en Suisse romande. Que nous dit, en effet, le *Nouveau Petit Robert de la langue française* au sujet du mot « contour » ? C'est d'abord la limite extérieure d'un objet, d'un corps. Exemples : le contour d'une table, d'un tapis, etc. C'est aussi l'aspect de ce qui est contourné ou la sinuosité. Exemple : suivre les contours d'un fleuve.

La formule exacte est donc en l'occurrence : sa famille politique **l'attend au tournant**. Le dictionnaire précité nous propose, en effet, comme expressions familières : « Je l'attends, je l'aurai, je le rattraperai au tournant » et il en donne la signification : « Je me vengerai de lui dès que l'occasion s'en présentera ». Il s'agit bien là du sens que revêt la phrase de l'article en question.

*Etienne Bourgnon*

# OÙ EST LE CORRECTEUR ?

DÉTENTE NEURONALE

*Hibou, chou, caillou, genou,  
et maintenant verrou ?  
Derrière les verroux,  
la plage ?  
L'auteur mériterait d'être  
mis sous les barreaux...  
Et la correction... ah non,  
y en a plus, c'est juste.  
Enfin, quand je dis c'est  
juste...*



**Le meilleur de Sony  
dans un smartphone  
et une tablette**

Maintenant dans votre Orange Center ou sur [orange.ch/s/](http://orange.ch/s/)

*La pub officielle est gagnée  
par l'orthographe à deux  
balles façon blog en pleine  
gare de Lausanne.*

*Plus c'est gros,  
moins ça se voit ?  
Toujours le même journal,  
toujours pas de service  
de correction.*

Graphic design

Images et vidéo

Impression

PAO

Communication

Multimédia et Internet

**Métiers de la communication**  
**Cours de perfectionnement professionnel**

**> p r o c o m >**

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

**programme des cours sur [www.procom.ch](http://www.procom.ch)**

# VOUS AVEZ DIT ÉPICÈNE

COMMENT DITES-VOUS ?

## Suite et fin ?

**Quelques éléments de compréhension  
et de réflexion au sujet du langage égalitaire.**

### **Le langage épïcène, annexes**

(Annexe 1 : Remarques de l'Académie française)

#### **Féminisation (des noms de métier, de titres, etc.)**

En 1984, le gouvernement a institué une commission « chargée d'étudier la féminisation des titres et des fonctions et, d'une manière générale, le vocabulaire concernant les activités des femmes ». Dans une circulaire datée du 11 mars 1986, le Premier ministre, M. Laurent Fabius, conseille l'application des règles de féminisation recommandées par cette commission.

L'Académie française, qui n'a pas été associée aux travaux de cette commission, n'approuve pas les conclusions que celle-ci a rendues. Dès le 14 juin 1984, elle publie une déclaration, préparée par MM. Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss, qui fait part de ses réserves et met en garde contre une féminisation autoritaire et abusive.

En 1998, le Premier ministre, M. Lionel Jospin, a demandé à la Commission générale de terminologie et de néologie de rédiger un rapport qui évaluerait les besoins en matière de féminisation des titres et des noms de métier, et qui envisagerait les champs d'action et les limites juridiques en la matière. Parallèlement, l'Institut national de la langue française (INALF), dirigé par M. Bernard Cerquiglini, était chargé d'étudier les possibilités morphologiques offertes par la langue pour procéder à cette féminisation et les problèmes que celle-ci soulevait d'un point de vue linguistique. Le rapport remis par la Commission générale,

© Moi Cody, [www.sxc.hu](http://www.sxc.hu)





© Michal Zacharzewski,  
[www.sxc.hu](http://www.sxc.hu)

sans déconseiller formellement le principe de la féminisation, en particulier pour les noms de métier dont le féminin découle de l'usage même, souhaitait que fût préservée la neutralité liée aux titres, aux grades et aux fonctions et montrait les limites d'une féminisation arbitraire et systématique. En dépit de ces recommandations, un inventaire de formes féminisées établi par l'INALF et publié par la Documentation française fut mis à la disposition des administrations.

Le 21 mars 2002, l'Académie française publie une nouvelle déclaration pour rappeler sa position à ce sujet et, en particulier, le contresens linguistique sur lequel repose l'entreprise d'une féminisation systématique. Si, en effet, le français connaît deux genres, appelés masculin et féminin, il serait plus juste de les nommer genre marqué et genre non marqué. Seul le genre masculin, non marqué, peut représenter aussi bien les éléments masculins que féminins. En effet, le genre féminin ou marqué est privatif : un « groupe d'étudiantes » ne pourra contenir d'élèves de sexe masculin, tandis qu'un « groupe d'étudiants » pourra contenir des élèves des deux sexes, indifféremment. On se gardera également de dire les électeurs et les électrices, les informaticiennes et les informaticiens, expressions qui sont non seulement lourdes mais aussi redondantes, les informaticiennes étant comprises dans les informaticiens. De la même manière, l'usage du symbole « / » ou des parenthèses pour indiquer les formes masculine et féminine (Les électeurs / électrices du boulevard Voltaire sont appelé(e)s à voter dans le bureau 14) doit être proscrit dans la mesure où il contrevient à la règle traditionnelle de l'accord au pluriel. C'est donc le féminin qui est le genre de la discrimination, et non, comme on peut parfois l'entendre, le genre masculin.

L'Académie française ne s'oppose pas au principe de la féminisation en tant que tel : ainsi la huitième édition de son Dictionnaire avait-elle donné place à de nombreuses formes féminines correspondant à des noms de métier. Mais elle l'avait fait avec prudence et dans le respect de la

---

morphologie de la langue. Or, si certains noms de métier possèdent une forme féminine bien ancrée dans l'usage et correctement formée, comme c'est le cas pour institutrice, laborantine, écuyère ou chercheuse, certaines formes imposées par la circulaire sur la féminisation, parfois contre le vœu des intéressées, sont contraires aux règles ordinaires de dérivation. Les termes chercheuse, professeure, auteure, par exemple, ne sont aucunement justifiés linguistiquement car les masculins en -eur font, en français, leur féminin en -euse ou en -trice (les rares exceptions comme prieure ou supérieure proviennent de comparatifs latins dont les formes féminines et masculines sont semblables).

En revanche, en ce qui concerne les titres, les grades et les fonctions, au nom de la neutralité institutionnelle et juridique qui leur est attachée, l'Académie française recommande d'éviter, dans tous les cas non consacrés par l'usage, les termes du genre dit « féminin » et de préférer les dénominations de genre non marqué.

## **Le langage épïcène, annexes**

(Annexe 2 : page 38 du *Guide romand*)

Les règles de féminisation romandes sont incluses dans les grammaires françaises ; elles sont les suivantes :

- Les dénominations passent de -teur en -trice lorsque la racine remonte à un substantif se terminant par -te, -tion, -ture ou par -torat, ou encore lorsqu'il s'agit d'une transposition directe du latin. En général, ce sont des mots de formation savante dont on ne peut tirer de participe présent en changeant -teur en -ant : administrateur passe à administratrice parce que la racine remonte à administration ; auteur passe à autrice par transposition directe du latin qui fut à l'origine une transcription concurrentielle d'acteur, actrice ; collaborateur passe à collaboratrice parce que la racine remonte
-

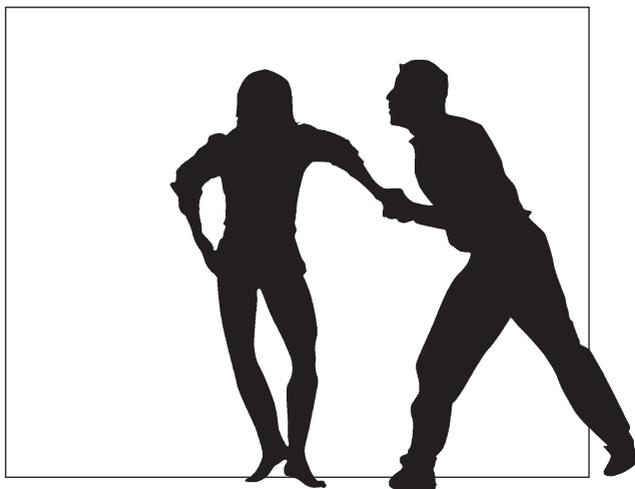
- 
- à collaboration ; recteur passe à rectrice par transposition directe du latin ; scrutateur passe à scrutatrice.
- Les dénominations passent de -eur en -euse lorsque la racine remonte à un verbe. On peut alors en tirer des participes présents en remplaçant -eur par -ant (chanteur, chantant). Cette règle s'applique également lorsqu'il s'agit d'une transposition d'un terme d'origine anglaise ; assesseur passe à assesseuse ; chauffeur passe à chauffeuse ; entraîneur passe à entraîneuse ; footballeur passe à footballeuse ; rapporteur passe à rapporteuse ; sapeur passe à sapeuse.
  - Les dénominations passent de -eur en -eure lorsque la racine remonte à un substantif se terminant en -eur et exprimant étymologiquement une comparaison, ou lorsqu'il n'existe pas de racine directement sous la forme d'un substantif, ou encore lorsque la racine remonte à un substantif se terminant par -ssion, ou que l'usage a imposé le terme : ingénieur passe à ingénieure ; procureur passe à procureure ; professeur passe à professeure ; proviseur passe à proviseure.
  - Les dénominations épiciques, comme leur nom l'indique, restent invariables, le déterminant seul devenant féminin, lorsque la racine remonte à un substantif se terminant par un e muet, ou lorsqu'il s'agit d'un terme d'origine étrangère : un ou une cinéaste ; un ou une fleuriste ; un ou une mannequin ; un ou une médecin.
  - Les dénominations se terminent en -esse lorsque le suffixe remonte au latin et est issu du suffixe grec -issa : consul devient consulesse ; contremaître devient contremaîtresse ; poète devient poétesse ; pasteur devient pastoresse.
  - Les dénominations prennent un e final, avec doublement éventuel de la consonne qui précède pour les mots se terminant en -el ou en -eau ou encore les mots se terminant par -en, -on, -at. Les mots se terminant par -er prennent un accent grave au féminin. Le remplacement d'un f se fait par un v ou celui d'un x par un s : assistant devient assistante ; avocat devient avocate ;
-

berger devient bergère; boulanger devient boulangère; candidat devient candidate; collégien devient collégienne; colonel devient colonelle; commis devient commise; écolier devient écolière; écrivain devient écrivaine.

*Patrick Magnenat, enseignant et correcteur*

Quelques sites et ouvrages consultés pour la rédaction de cet article :

- [www.egalite.ch](http://www.egalite.ch) pour le site des Bureaux cantonaux de l'égalité de Suisse romande, sur lequel on peut télécharger le *Guide romand d'aide à la rédaction épiciène*. (Le lien exact est [www.egalite.ch/uploads/pdf/langage\\_epicene\\_guide.pdf](http://www.egalite.ch/uploads/pdf/langage_epicene_guide.pdf))
- [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) pour le site des Immortels (les académiciens, bien sûr).
- *Le petit Larousse illustré 2011* (pour les définitions).
- *Le bon usage*, de Maurice Grevisse, XIV<sup>e</sup> édition, De Boeck et Duculot, Bruxelles, 2008 (et surtout les pages 625 à 631 qui traitent de la dérivation des noms féminins de fonctions et de professions).



© Michal Zacharzewski,  
[www.sxc.hu](http://www.sxc.hu)

# DICTÉE DU MDA

15 juin 2013

Je me présente : Lova Golovtchiner.  
(Attention traquenard !)

D'emblée je vous le dis : j'aimerais entonner un plainchant (musique rituelle vocale, à une voix, de rythme libre, dans la liturgie catholique romaine), évidemment plein de mielleuse compassion, pour vous convaincre que je vous plains. Je vous plains sincèrement.

Vous avez fait des kilomètres en carriole, à draisienne, à VTT/V.T.T., à vélocipède ou en vélo-pousse/vélopousse pour être méchamment accueillis à coup de coquemars (bouilloire), de palimpsestes (parchemin manuscrit sur lequel un nouveau texte a été écrit, après effacement du texte primitif), de sot-l'y-laisse, de cancoillottes et autres mots détestablement agressifs et souvent en voie d'obsolescence.

Mes pauvres amis, retraits maltraités, jouvenceaux aux cheveux colorés, l'épreuve que vous traversez en cette fin de matinée est imputable à une espèce de gang dénommé « Mouvement du Henné/henné ». Un mouvement qui prétend rendre aux cacochymes chenus la couleur originale de leur chevelure grâce à une mystérieuse poudre de perlimpinpin. Un mouvement qui, à la manière d'un lacs d'une extrême cruauté, abuse un public crédule en s'orthographiant « des Aînés/aînés », euphémisme qui travestit le vilain « vieux schnock/chnoque/schnoque » et se veut plus accort que le prétentieux « Pro Senectute ».

Pardonnez-moi, il faut que je m'interrompe. Je vois que vous souffrez le martyre. Quel spectacle ! Ici, une aïeule

hiératique anhéle en tentant de calligraphier le mot « schnock / chnoque / schnoque », là un couple baye aux corneilles, ailleurs une jeune fille maflue semble dessaisie de ses moyens intellectuels, plus loin un puits de science sèche sur l'orthographe de « plain-chant » au pluriel.

Allez, courage ! Dans quelques instants vous aurez droit au maître(-)queux de ces lieux : cantaloup (melon à chair orange et à côtes rugueuses vert foncé) et ses délices acidulées d'York, porcelet en son tendre et juteux quadrilatère, chiffonnade de nouilles au beurre, arrangement légumier et barquette du verger.

Bon appétit, pardon pour ce qui précède et merci pour votre patience !

*Une partie de la fine équipe arcienne  
venue relire la dictée de Lova Golovtchiner au Signal-de-Bougy.*

© José Sanchez



# MOTS CROISÉS

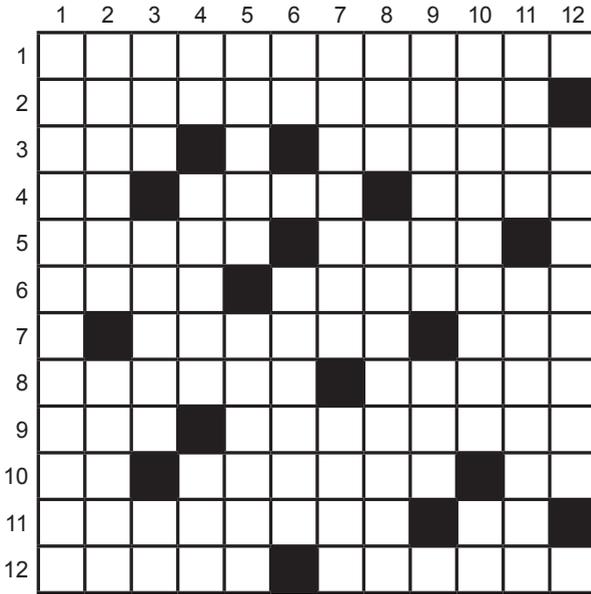
Auteur: Yves Soucy (mots-croises.ca)

## Horizontalement

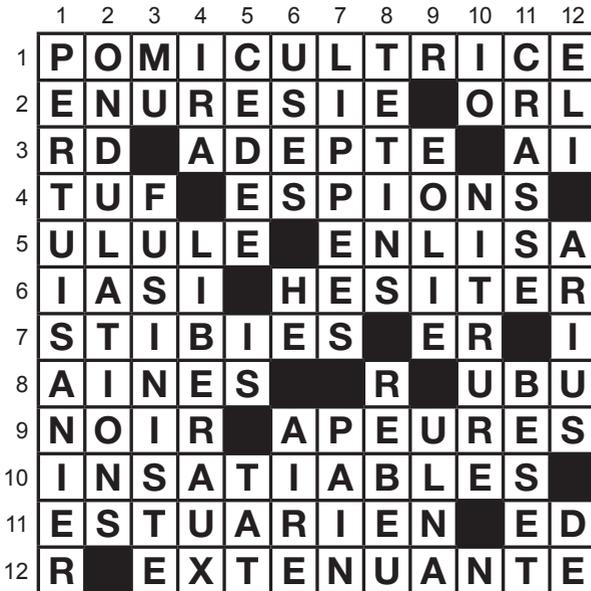
1. Qui sert à appliquer
2. Relatif une vibration de l'air supérieure à 20 kHz
3. Cacha. Organe de gestation
4. Il attire ceux qui volent. Fait tomber.  
On le dit beau, faible ou fort
5. Se dit d'un avocat exclu du barreau.  
Il correspond à notre « i »
6. Registre du Parlement de Paris de 1254 à 1318.  
Déficients
7. Seins. Dans le lieu où l'on se trouve
8. Tas d'argent. Catholique
9. Une des Cyclades. Lézard
10. Diminutif d'Edward. Folichonne. S'écrit à la fin
11. Modifie la forme de quelque chose. Symbole chimique
12. Homme de fables.  
Sous une auto mais pas sous une moto

## Verticalement

1. Relative aux autoroutes
  2. Qui contient plusieurs unités. Vagabondes
  3. Poste. Exprimez. Molybdène
  4. Dans le tableau périodique. Chéris. Style de jazz
  5. Pied de vers. Manie
  6. Caesium. Pageot
  7. Vacancier. Mesure itinéraire
  8. Peut faire du dégât. Sales
  9. Mets helvétique. Bière anglaise très houblonnée
  10. Chimère. Négation
  11. Pronom démonstratif. Burin des orfèvres
  12. Périodes de quelques mois
-



**Solution du N° 195**



# POURQUOI ?

- **Pourquoi** remercie-t-on un employé quand on n'est pas content de ses services ?
- **Pourquoi** passe-t-on des nuits blanches quand on a des idées noires ?
- **Pourquoi** parle-t-on d'embarras de voitures quand il y en a trop, et d'embarras d'argent quand il n'y en a pas assez ?
- **Pourquoi** un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?
- **Pourquoi** le coup de grâce est-il celui qui tue ?
- **Pourquoi** appelle-t-on « feu » une personne qui s'est éteinte ?
- **Pourquoi** lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?
- **Pourquoi** faut-il mettre de l'argent de côté pour en avoir devant soi ?

---

## DATES À RÉSERVER :

### Fête du livre

Du 23 au 25 août 2013,  
Saint-Pierre-de-Clages  
<http://www.village-du-livre.ch>

### Le livre sur les quais

Du 6 au 8 septembre 2013, Morges  
<http://lelivresurlesquais.ch>

### Journée romande de la typographie

Samedi 21 septembre 2013, Nyon

---



### Assemblée générale

Samedi 3 mai 2014, Genève



### Sortie d'automne

Samedi 14 septembre 2013  
Les Trois Lacs : Morat, Neuchâtel, Bienne

### Apéritif de fin d'année

Samedi 30 novembre 2013, Encre et Plomb



Paraît quatre fois par année  
Abonnement annuel 35 francs

#### MEMBRES DU COMITÉ

##### **Président**

Olivier Bloesch  
Ch. des Condémines 5  
1422 Grandson  
+ 41 24 445 56 10  
+ 41 79 652 06 07  
olivier.bloesch@arci.ch

##### **Vice-président et trésorier**

Michel Pitton  
Ch. de Pierrefleur 66  
1004 Lausanne  
+ 41 79 212 16 13  
michel.pitton@arci.ch

##### **Rédacteur en chef**

Alexandre Jacquier  
Ch. du Château 9  
1422 Grandson  
+ 41 24 445 04 26  
+ 41 79 284 95 26  
alexandre@jacquier.net

##### **Secrétaire aux verbaux**

Rémy Bovey  
Ch. de la Confrérie 22  
1800 Vevey  
+ 41 79 312 00 48  
remy.bovey@arci.ch

#### IMPRESSUM

##### **Responsable de la publication**

Alexandre Jacquier  
alexandre@jacquier.net

##### **Mise en pages et expédition**

Chantal Moraz  
chantal.moraz@arci.ch

##### **Impression**

Atelier Grand SA  
En Budron 20  
1052 Le Mont

##### **Design graphique**

Nordsix

##### **Polices**

Minion, Helvetica Neue

##### **Tirage**

400 exemplaires

# MODIGLIANI

## et l'école de Paris

En collaboration avec le Centre Pompidou  
et les Collections suisses



Fondation Pierre Gianadda

Martigny Suisse

21 juin – 24 novembre 2013  
Tous les jours de 9 h à 19 h